

Image not found or type unknown



régularisation pour une maman

Par **camy**, le **25/09/2012** à **15:19**

je suis une marocaine mariée à 1 résident en france , j ai un bébé de 5 mois né en france , mon problème : je suis venue avec 1 visa schengen en 2011 , j'étais enceinte et mon état ne me permettait pas de retourner au pays après 1 mois j ai fait une fausse couche ; et je suis rester en situation irrégulière , ma question est ce que je peux régulariser ma situation sans retourner au maroc ; en faisant le regroupement familial sur place ??

merci d'avance de vos réponses